FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	572
Moto-Club	Vouharte
N° d'affiliation	C 1187
Date	13/07/2019
Lieu	Vouharte
Organisateur technique -	Vouharte MC
E-mail	vouhartemc@outlook.fr
Téléphone	07 70 63 55 87

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAFONT Michel	Licence : 014161
Président du Jury ou Arbitre*	BRONSZEWSKI Jean Claude	Licence : 105189
Membre du Jury	SOURISSEAU Marc	Licence : 031368
Membre du Jury	DUBOIS Michel	Licence : 009108
Commissaire technique responsable	BOUTROIX Lucien	Licence : 004941
Responsable du chronométrage	TEAM FLC Chrono	Licence : 276503

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Vétérans	38 ans	99 ans	100cc à 500cc 2tps	Trophée ZN - 28€/engagement - NCO
			175cc à 650cc 4tps	
Loisirs	13 ans	99 ans	à partir de 125cc	Trophée ZN - 28€/engagement - NJ3C/NCO
MX Arena	13 ans	99 ans	à partir de 125cc	Trophée ZN - 28€/engagement - NJ3C/NCO

Engagement :

Site Internet ---- engage-sports.com
Contact ---------- MC Vouharte
Téléphone ------- 07 70 63 55 87 E-mail--- vouhartemc@outlook.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 12€
Caution : -

EPREUVE FFM N° 572
VISA LMPC N° 24-19
...ER de la MARTINIERE 7/03/19

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine
FFM
Poitou - Charentes

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ NON ☒ OUI (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical .... Mme Glavier Marion

Nombre de secouristes 8

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche ..... CH Girac st Michel

Temps de trajet (en min) 30

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... circuit Jean-Pierre Raymond

Adresse ..... 789 chemin de chez nous

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	...
En manche :	31

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1125

Largeur minimum de la piste 6

Largeur de la grille 18

Longueur de la ligne droite de départ 85

Nombre d'OCP* 13

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

EPREUVE FFM N° 572
VISA LMPC N° 24-19
ST-LEGER de la MARTINIERE 21/05/19

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 03-05-19	Date : 14/05/2019	Date : 16/05/2019
Monfrand Cédric	LMNA Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine	Numéro : 19/0551
	Signature numérique du Secrétariat P.O. de M. Patrick LAMOUREUX E-mail : secretariat.nord@lmna.email Le 14/05/2019 09:30 DEGRACUNE	FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 572
Moto-Club —— Vouharte
N° d'affiliation —— c1187
Date —— 13/07/19
Lieu —— Vouharte
Organisateur technique - Vouharte Moto Club
E-mail —— vouhartemc@outlook.fr
Téléphone —— 07 70 63 55 87

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date —— 12/07/19

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
17h00	20h00	Contrôles administratifs	toutes catégories	3h00
17h00	20h00	Contrôles techniques	toutes catégories	3h00

EPREUVE FFM N° 572
VISA LMPC N° 24 19
ST-LEGER de la MARTINIERE 7/05/19

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine - 35 -

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— 13/07/2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7h00	13h00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
7h00	13h00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
10h00	10h20	Essais Chronométrés	vétérans	5 + 15
10h25	10h45	Essais Chronométrés	Loisirs A	5 + 15
10h50	11h10	Essais Chronométrés	Loisirs B	5 + 15
11h15	11h35	Pause		20 min
11h35	11h55	Essais Chronométrés	Mx Arena A	5 + 15
12h00	12h20	Essais Chronométrés	MX Arena B	5 + 15
12h25	12h45	Essais Chronométrés	MX Arena C	5+ 15
12h50	14h00	Repas		1h10
14h00	14h20	Manche 1	vétérans	15 + 1 T
14h25	14h45	Manche 1	Loisirs A	15 + 1T
14h50	15h10	Manche 1	Loisir B	15 + 1T
15h10	15h40	Pause		30 min
15h40	15h55	Manche 1	Mx Arena A	10 +1 T
16h00	16h15	Manche 1	Mx Arena B	10 + 1T
16h20	16h35	Manche 1	Mx Arena C	10 +1T
16h35	17h05	Pause		30 min
17h05	17h25	Manche 2	vétérans	15 + 1T
17h30	17h50	Manche 2	Loisirs A	15 + 1T
17h55	18h15	Manche 2	Loisirs B	15 + 1T
18h15	18h45	Pause		30 min
18h45	19h00	Manche 2	Mx Arena A	10 + 1T
19h05	19h20	Manche 2	Mx Arena B	10 + 1T
19h25	19h40	Manche 2	Mx Arena C	10 + 1T
19h40	21h00	Repas		1h20
21h00	21h20	Manche 3	Vétérans	15 + 1T
21h25	21h45	Manche 3	Loisirs A	15 + 1T
21h50	22h10	Manche 3	Loisirs B	15 + 1T
22h10	22h40	Pause		30 min
22h40	22h55	Finale	Mx Arena C	10 + 1T
23h00	23h15	Finale	Mx Arena B	10 + 1T

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

EPREUVE FFM N° 572

VISA LMPC N° 26-19

ST-LEGER de la MARTINIERE 7/05/19

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 572
Moto-Club —— Vouharte
N° d'affiliation —— c1187
Date —— 13/07/19
Lieu —— Vouharte
Organisateur technique - Vouharte Moto Club
E-mail —— vouhartemc@outlook.fr
Téléphone —— 07 70 63 55 87

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date —— 13 /07 19

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
23h20	23h 35	Super Finale	Mx Arena A	10 + 1T
23h 35	24h00	Remise des Prix		
24h00	24h00	Fin		

EPREUVE FFM N° 572
VISA LMPC N° 24 . 19
ST-LEGER de la MARTINIERE 07/05/19

Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine
- 35 -

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 572
Moto-Club — Vouharte Moto Club
N° d'affiliation — c1187
Date — 13/07/19
Lieu — Vouharte
Organisateur technique - Vouharte Moto Club
E-mail — vouhartemc@gmail.com
Téléphone — 07 70 63 55 87

ANNEXE
Liste des officiels

REGLEMENT PARTICULIER 2019

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Commissaire de piste	Savarit jean-claude	181432
Commissaire de piste	Bersoult Aurélien	249429
Commissaire de piste	Chambaud Guy	006239
Commissaire de piste	Bariteau Philippe	002968
Commissaire de piste	Blaud Marie-jo	078461
Commissaire de piste	Lagrave-Barreau Jeannine	197353
Commissaire de piste	Trainaud André	301009
Commissaire de piste	Desgranges Gérard	337639
Commissaire de piste	Bouchet Jacques	117954
Commissaire de piste	Fradet Richard	065119
Commissaire de piste	Drapeau Bruno	232119
Commissaire de piste		
Commissaire de piste	Rivaud Sophia	263899

EPREUVE FFM N° 572
VISA LMPC N° 24-19
ST-LEGER de la MARTINIERE 14/05/19

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine - 35 -

VOUHARTE-MOTO-CLUB

CIRCUIT MOTO CROSS Nouveau tracé

Version Nocturne

Longueur: ≃ : 1125 mètres

Largeur moyenne: 6 – 8 mètres

Nature : terre

Départ

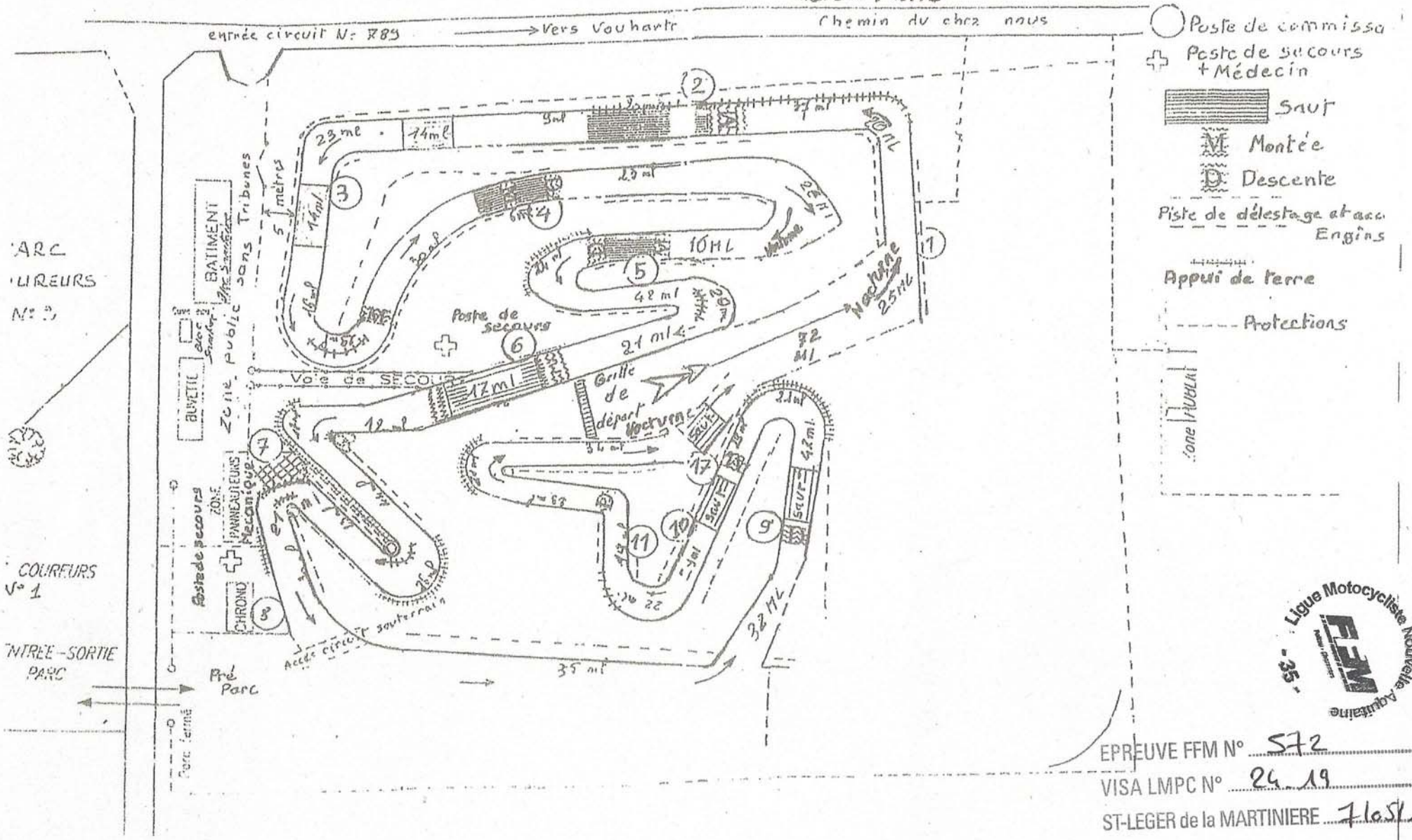

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine - 35 -

EPREUVE FFM N° 572

VISA LMPC N° 24 19

ST-LEGER de la MARTINIERE 7/05/19

échelle : 1/150 000

Situation

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine

ADHESION A LA POLICE D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE DE L'ORGANISATEUR
VALANT ATTESTATION

N° D'ADHESION : 794204 / 219 249

ASSURE : **VOUHARTE MOTO CLUB** - 16400 LA COURONNE

COMPETITION : **MOTOCROSS NATIONAL SEMI NOCTURNE**

LIEU : **789 CHEMIN DE CHEZ NOUS - 16330 VOUHARTE** **CATEGORIE :** **NATIONAL**

TYPE : **MOTOCROSS** **N° D'AGREMENT :** **572**

DUREE : **1 JOUR** **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** **13/07/2019** **JUSQU'AU :** **13/07/2019**

Pour toutes les compétitions, sauf initiation et démonstration, il est convenu que la couverture intègre les sessions d'entraînement qui peuvent avoir lieu la veille du premier jour.

Pour les épreuves NOCTURES UNIQUEMENT, la garantie s'applique automatiquement jusqu'à 2H00 le jour suivant la manifestation.

Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport.

Capital couvert par sinistre :

10 000 000 € mais avec les sous-limites suivantes :

- **6 100 000 € en cas de dommages corporels**
  autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile
- **500 000 € en cas de dommages matériels**
  autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile.

La présente attestation est conforme aux exigences de l'Article D321-4 du Code du Sport.

***Police souscrite par la FFM au nom de "** **VOUHARTE MOTO CLUB** **" qui lui est affilié.**

Auprès de DTW 1991 Underwritting Limited **Le Preneur d'Assurance**

Villeurbanne, le **15/05/2019**

GRAS SAVOYE WILLIS TOWERS WATSON, société de courtage d'assurance et de réassurance
Bat. C1 - Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps CS 70120 - F 69628 VILLEURBANNE Cedex France - Tél 33(0)4.72.34.90.20 - Fax : 33(0)4.72.34.90.29
sportsmecaniques@grassavoye.com

Siège Social : Immeuble Quai 33 - 33 quai de Dion-Bouton - CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex
Tél : 01 41 43 50 00 -Télécopie : 01 41 43 55 55 - http://www.grassavoye.com
Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637.
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (http://www.orias.fr).
Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
4 place de Budapest – CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9